

*En tant qu'employeur, vous êtes responsable de la sécurité et de la santé de vos travailleurs. En inventoriant les risques pour les travailleurs dans votre secteur et votre entreprise, et en prenant les mesures de prévention nécessaires, vous veillez à leur bien-être. Ce document vous servira de base pour inventorier les risques.*

Sur la base de notre expérience dans votre secteur, nous vous proposons un aperçu des éventuels postes de travail et risques qui se présentent dans les entreprises de votre secteur. Cela ne signifie pas nécessairement que tous ces postes de travail et risques sont d'application pour votre entreprise. Il s'agit d'un point de départ en vue de poursuivre l'inventorisation et l'analyse.

Comment cela fonctionne-t-il concrètement ?

- Nous vous conseillons de bien conserver ce document. Celui-ci doit être présenté en cas d'inspection sociale.
- Dans le cadre du plan quinquennal, nous reprendrons contact avec vous après avoir reçu votre cotisation. Ce document sera ensuite adapté à la situation spécifique de votre entreprise au niveau des postes de travail et des risques.
- Sur la base des analyses de risques, Mensura vous fera les propositions nécessaires afin d'éviter ou de maîtriser ces risques.
- Si vous avez des questions ou des remarques à formuler dans l'intervalle, n'hésitez pas à vous adresser à votre expert en prévention Mensura. Vous trouverez les données sur votre document d'identification.

Tout ceci fait partie des services de Mensura Service Externe de Prévention et de Protection au travail.

Les postes de travail et les risques		
<b>Poste de travail:</b>	<b>Mécaniciens et réparateurs de machines agricoles</b>	<b>7233 (*)</b>
<b>Risques (**)</b>	03.02.01.00	Bruit
	03.01.13.04	Huiles minérales – Paraffine – Goudron – Brai – Bitume – Asphalte – Huiles de coupe d'origine minérale
	03.04.00.00	Contraintes ergonomiques
	03.02.03.04	Vibrations transmises au système main-bras
	03.02.04.00	Pressions locales prolongées
	03.01.31.00	Solvants organiques en général (VOCs)
	01.00.00.00	Poste de sécurité
<b>Poste de travail:</b>	<b>Conducteurs d'engins mobiles agricoles et forestiers</b>	<b>8341 (*)</b>
<b>Risques (**)</b>	01.00.00.00	Poste de sécurité
	03.02.01.00	Bruit
	03.02.03.01	Vibrations transmises à l'ensemble du corps
	03.02.07.04	Rayons électromagnétiques basse fréquence (câbles électriques, basse tension, haute tension,...)
<b>Poste de travail:</b>	<b>Manœuvres de l'élevage</b>	<b>9212 (*)</b>
<b>Risques (**)</b>	03.01.27.00	Pesticides, insecticides, herbicides en fongicides
	03.01.33.00	Produits d'origine végétale ou animale
	03.04.00.00	Contraintes ergonomiques
	03.03.07.04	Vaccin tétanos-diptérie (DiTe)

(\*) **Les postes de travail:** Code ISCO (International Standard Code of Occupations)

(\*\*) **Les risques:** Code Mensura

<b>Poste de travail:</b>	<b>Manœuvres de l'agriculture</b>	<b>9211 (*)</b>
<b>Risques (**)</b>	03.01.27.00	Pesticides, insecticides, herbicides en fongicides
	03.04.00.00	Contraintes ergonomiques
	03.03.07.04	Vaccin tétanos-diptérie (DiTe)

<b>Poste de travail:</b>	<b>Manœuvres forestiers</b>	<b>9215 (*)</b>
<b>Risques (**)</b>	03.01.27.00	Pesticides, insecticides, herbicides en fongicides
	03.04.00.00	Contraintes ergonomiques
	03.02.03.04	Vibrations transmises au système main-bras
	03.02.01.00	Bruit
	03.03.07.04	Vaccin tétanos-diptérie (DiTe)

<b>Poste de travail:</b>	<b>Agriculteurs et ouvriers qualifiés, cultures de plein champ</b>	<b>6111 (*)</b>
<b>Risques (**)</b>	03.01.27.00	Pesticides, insecticides, herbicides en fongicides
	03.03.00.01	Agents biologiques non spécifiés
	03.04.00.00	Contraintes ergonomiques
	03.03.07.04	Vaccin tétanos-diptérie (DiTe)

<b>Poste de travail:</b>	<b>Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'horticulture et des pépinières</b>	<b>6112 (*)</b>
<b>Risques (**)</b>	03.01.27.00	Pesticides, insecticides, herbicides en fongicides
	03.03.00.01	Agents biologiques non spécifiés
	03.04.00.00	Contraintes ergonomiques
	03.03.07.04	Vaccin tétanos-diptérie (DiTe)

<b>Poste de travail:</b>	<b>Conducteurs de poids lourds et de camions</b>	<b>8332 (*)</b>
<b>Risques (**)</b>	03.04.00.00	Contraintes ergonomiques
	01.00.00.00	Poste de sécurité
	01.00.00.01	Sélection Médicale Chauffeur

<b>Poste de travail:</b>	<b>Conducteurs de chariots élévateurs</b>	<b>8344 (*)</b>
<b>Risques (**)</b>	03.02.03.01	Vibrations transmises à l'ensemble du corps
	01.00.00.00	Poste de sécurité
	03.02.01.00	Bruit

<b>Poste de travail:</b>	<b>Opérateurs sur clavier</b>	<b>4130 (*)</b>
<b>Risques (**)</b>	03.04.00.00	Contraintes ergonomiques
	03.04.01.00	Ecran de visualisation

<b>Poste de travail:</b>	<b>Agents d'entretien dans les bureaux, les hôtels et autres établissements</b>	<b>9112 (*)</b>
<b>Risques (**)</b>	03.04.00.00	Contraintes ergonomiques
	03.01.30.01	Savons et produits de nettoyage

(\*) **Les postes de travail:** Code ISCO (International Standard Code of Occupations)

(\*\*) **Les risques:** Code Mensura